

Lettre ouverte au Conseil fédéral, aux commissions parlementaires compétentes et à l'OFCOM

Zurich, le 16 juillet 2025

Le temps de l'équité : pas de prolongation de la FM à cause de 116 contrôles aléatoires

Monsieur le Conseiller fédéral Rösti
Chers membres de la SEC-N et de la SEC-E Cher
Monsieur Maissen

Pas encore une fois ! Depuis plus de dix ans, la branche radio et l'OFCOM se préparent à l'arrêt définitif des FM en Suisse et à la diffusion de tous les programmes radio exclusivement en DAB+. Dès 2014, les associations de radio suisses se sont mises d'accord sur une date d'arrêt ultime : le 31 décembre 2024. En 2015, la SSR ainsi que plus de quatre-vingt pour cent des stations de radio privées ont approuvé cette décision. En octobre 2017, le Conseil fédéral a donné un cadre juridique à l'arrêt des FM.

Afin de faciliter la migration des FM vers le DAB+ pour les diffuseurs radio titulaires d'une concession radio FM, l'OFCOM a prolongé en décembre 2019, à titre exceptionnel et sans appel d'offres public, les concessions radio FM arrivées à échéance en 2008 déjà, pour une durée de cinq ans, soit jusqu'en 2024 inclus. Enfin, fin 2023, le Conseil fédéral a prolongé une nouvelle et dernière fois les concessions existantes par voie d'ordonnance, et ce jusqu'à fin 2026.

Entre-temps, la SSR a agi et a désactivé ses émetteurs FM au 31 décembre 2024.

De leur côté, les radios privées devraient arrêter leurs émetteurs au plus tard fin 2026 - mais elles demandent déjà une nouvelle prolongation des concessions sur tous les canaux. Pour justifier leur décision, ils invoquent surtout le prétendu recul du nombre d'auditeurs de la SSR, déduit d'une extrapolation de Mediapulse.

Le nouveau débat sur les FM soulève des questions fondamentales, et pas seulement d'ordre technique. Il s'agit en fin de compte de la diversité des médias, d'une concurrence équitable et de bases de décision politiques solides. Il est donc d'autant plus inquiétant que des arguments centraux reposent sur des calculs statistiquement irréfutables.

Les derniers chiffres de Mediawatch ne disent que du peu.

D'un point de vue méthodologique, la méthode de mesure utilisée par Mediapulse avec Mediawatch n'est pas adaptée pour refléter de manière fiable les évolutions à court terme et à petite échelle du marché de la radio :

- Chaque jour, au moins 1 548 personnes portent une montre Mediawatch qui enregistre leur comportement d'écoute - leur comportement est évalué au nom de l'ensemble de la population suisse.
- Une seule montre Mediawatch représente environ 4 780 personnes (7,4 millions de personnes de 15 ans et plus, divisées par 1 548 porteurs de montre actifs).

- Avec peu de participants et des périodes d'observation courtes, on ne dispose de résultats fiables qu'après plusieurs vagues de mesure. C'est précisément le cas de la méthode Mediawatch : pour tirer des conclusions solides sur l'évolution du nombre d'auditeurs, il faut disposer des données de plusieurs années.
- Mediawatch ne saisit pas les écouteurs - bien qu'ils jouent un rôle central dans l'écoute numérique via smartphone. Cette lacune fausse considérablement les résultats, surtout lors du passage de la FM au numérique : si les jeunes auditeurs et les auditeurs mobiles ne sont pas correctement recensés, toute conclusion sur l'utilisation des écouteurs est impossible.
"baisse de la portée" largement infondée.

Que signifient concrètement les pertes de portée calculées ?

Selon Mediapulse, le groupe de chaînes SSR a perdu 15 % de pénétration par rapport au semestre précédent (pour un intervalle de confiance de 95 %). Converti en horloges Mediawatch, cela signifie que

Chaîne / région	Baisse de l'audience selon l'extrapolation de Mediapulse	≈ Montres moins, mesurer la SSR	Nombre de supports de montre:intérieur, qui déclenchent une décision politique
SRF (Suisse alémanique)	378'600	79	79
RTS (Suisse romande)	133'800	28	28
RSI (Tessin)	43'500	9	9
Total			116

Ces chiffres montrent que même des modifications minimales chez quelques douzaines de porteurs de montre entraînent des variations massives dans la portée extrapolée.

Peu de données

De telles fluctuations ne sont pas statistiquement robustes. L'utilisation d'un échantillon aussi petit pour évaluer des évolutions à court terme est contraire aux normes établies de la recherche sociale empirique.

Pourtant, le petit lobby des diffuseurs FM utilise ces maigres données d'échantillonnage comme preuve d'une perte générale de pénétration, afin de faire de la politique d'intérêts nuisible. Une poignée de porteurs de montre doit-elle vraiment décider de la prolongation ou non des FM ?

Un coup d'œil sur la Norvège, qui a complètement supprimé les FM dès 2017, confirme que les pertes sont tout au plus temporaires. La pénétration a déjà augmenté en deux ans.

à son niveau antérieur. Le passage aux plateformes numériques a été un grand succès.

Les radios locales offrent ce que les programmes internationaux ne peuvent pas faire

L'affirmation selon laquelle les radios locales perdraient de la portée avec l'arrêt des FM n'est pas non plus défendable sur le plan factuel. L'attractivité des programmes suisses réside dans leur pertinence locale, et non dans le mode de diffusion. Les habitants de Lucerne, Zurich ou Berne s'intéressent aux contenus de leur région - pas à ceux de Paris, Milan ou Munich. Les programmes FM étrangers ne traitent pas de la politique locale suisse - et encore moins de l'actualité. Le lien entre les stations locales et leur public est profondément ancré et documenté.

Et : la diffusion du DAB+, de la radio IP et des smart speakers continue de progresser. Le passage de la SSR a littéralement fait exploser les chiffres de vente des récepteurs DAB+. Les dernières données de recherche Digimig, publiées par l'OFCOM en juillet 2025, confirment également cette augmentation rapide de l'utilisation de la radio numérique au cours des six derniers mois. C'est pourquoi, d'ici fin 2026, la part des auditeurs FM sera encore plus faible - même un recul à court terme de la pénétration des radios privées, analogue au niveau actuel de la SSR, est donc peu probable.

Et même s'il y avait une baisse de la portée, cela n'entraînerait pas nécessairement une perte de revenus. En effet, le taux de pénétration ne suffit pas à vendre des espaces publicitaires. Les annonceurs locaux recherchent la proximité avec les radios locales et non avec les stations étrangères.

D'abord pour l'arrêt - maintenant freinage complet.

La SSR et de nombreuses radios privées ont éteint leurs émetteurs FM, l'OFROU a converti le tunnel radio au DAB+, de nouveaux acteurs du marché ont orienté leurs modèles commerciaux vers la radio numérique. Aujourd'hui, les diffuseurs FM restants, très bruyants, veulent faire marche arrière. Pourquoi tout ce bruit ? Les radios FM suisses prétendent craindre la concurrence. En réalité, elles ont peur du changement. Et cette peur est justifiée. En effet, aucune radio FM commerciale n'a investi dans l'innovation ces dernières années, les services de développement manquent partout.

Seules la SSR et certaines chaînes de l'UNIKOM ont vraiment osé innover. Ceux qui s'accrochent encore aujourd'hui à l'analogique ont raté depuis longtemps le virage numérique.

Les fréquences FM sont un bien public rare

Depuis 2008, aucune fréquence FM n'a été mise au concours publiquement en Suisse. Ceux qui ont obtenu une concession à l'époque la possèdent encore jusqu'en 2026 - sans avoir jamais dû se qualifier à nouveau. Pour plus de clarté, les concessions actuellement en vigueur ont été octroyées sous le conseiller fédéral Moritz Leuenberger !

Jusqu'à aujourd'hui, une concession radio FM offre un avantage décisif sur le marché. En effet, tant que les FM sont en service, la publicité radio classique en Suisse tient compte des diffuseurs radio FM de manière incomparablement plus importante. Il s'agit là d'une distorsion de concurrence injustifiable. Il n'est donc pas étonnant que ces diffuseurs défendent ces privilèges par tous les moyens.

Ce sont des privilèges auxquels ils n'ont plus droit depuis longtemps. En effet, les fréquences FM sont limitées et publiques. Conformément à l'article 93, paragraphe 4, de la Constitution fédérale et à la loi sur les télécommunications, les concessions pour de telles ressources limitées doivent être attribuées dans le cadre d'une procédure d'appel d'offres transparente et équitable.

Si la FM est maintenue, la concurrence sera nécessaire

Une nouvelle prolongation sans mise au concours serait contraire à la Constitution et à la loi. Elle garantirait aux monopolistes FM régionaux les prébendes qui leur restent et les aiderait à maintenir au moins la concurrence suisse à un niveau modeste, notamment en Suisse romande. Du point de vue de la politique des médias et de la concurrence, c'est intenable.

Le Conseil fédéral reviendra-t-il, contre toute raison de politique médiatique, sur sa décision antérieure et considérera-t-il la diffusion analogique comme si importante qu'il en FM, mais pas de la même manière ? Dans ce cas, il faut en tout cas un appel d'offres réglementé par la loi ou une mise aux enchères des fréquences - et non pas une troisième prolongation de la concession par la petite porte, par voie d'ordonnance.

Une politique médiatique plutôt qu'un romantisme technologique

L'avenir de la radio ne dépend pas de la FM, mais de la question de savoir comment la radio linéaire peut encore être pertinente dans un monde à la demande et personnalisé. L'essentiel n'est pas de savoir combien de temps les FM seront maintenues artificiellement en vie, mais comment les offres numériques seront développées. L'innovation a besoin d'un soutien politique. Si l'on veut des radios viables, il faut aussi les rendre possibles.

Avec nos meilleures salutations
Reto Wettstein, comité directeur de l'UNIKOM



l'UNIKOM

Armin Köhli, secrétaire de

